



« Agence Immobilière Laforêt »

NC Paris Ouest Immobilier

7, avenue Joffre 92380 Garches

Tél : 01 47 95 15 15



Honoraires

Applicables à partir du 14 Juillet 2021

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité.

Honoraires Transaction

Frais d'actes (compromis à charge acquéreur) 450 € TTC payable le jour du compromis.

Estimation : 200€

Inter-agences : les honoraires appliqués sont ceux de l'agence signant le mandat avec les vendeurs.

<u>Locaux à usage d'habitation</u> (charge vendeurs)	Honoraires TTC Mandat Simple	Honoraires TTC Mandat Exclusif	Honoraires TTC Mandat FAVORIZ
Jusqu'à 199.999 €	7 % (avec un minimum de 6.500 €)	6% (avec un minimum de 6.500 €)	7% (avec un minimum de 6.500 €)
De 200.000 € à 999.999 €	5 %	4%	5%
De 1.000.000€ à 1.999.999€	4.5%	3.5%	4.5%
2.000.000 € et plus	4 %	3%	4%

Nous pouvons sur demande déroger et passer en charge acquéreur, si la situation le nécessite. FAVORIZ : mandat exclusif avec package de services

Pour les viagers, les honoraires sont calculés sur la même grille, sur la base estimée du bien.

<u>Locaux à usage commercial</u> <u>ou industriel</u> (charge vendeurs)	Honoraires TTC	<u>Terrains à bâtir</u>	Honoraires TTC
Jusqu'à 99.999 €	12% (avec un minimum de 6.500 €)	Jusqu'à 99.999 €	10 % (avec un minimum de 6.500 €)
100.000 € et plus	6 %	De 100.000 € à 149.999 €	7%
		150.000 € et plus	5%

Parking : 2000€ TTC (charge vendeurs)

Honoraires Location

Frais d'entremise (à charge du bailleur) : 480 € TTC

A la charge du bailleur :

- Visite du bien, Constitution du dossier, Rédaction du bail : 12 € TTC/m²
- Etat des lieux : 3 € TTC/m²

Honoraires d'Etat des lieux de sortie seul (à charge du bailleur) : 8 € T.T.C. /m²

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi N°89-462 du 06/07/1989

A la charge locataire :

- Visite du bien, Constitution du dossier, Rédaction du bail : 12 € TTC/m²
- Etat des lieux : 3 € TTC/m²

Meublés (Hors résidence principale): Visite du bien, constitution du dossier et rédaction du bail : 12€TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 15€TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur. Etat des lieux d'entrée : 3€TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 5€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur.

Professionnels ou commerciaux : Rédaction de bail réalisée par avocat ou notaire, facturée selon barème du prestataire. 12 % du loyer de la première période triennale.

NC Paris Ouest Immobilier

7, avenue Joffre 92380 GARCHES – Tél : 01 47 95 15 15 – email : garches@laforet.com

S.A.S.U. au Capital de 10 000 Euros – RCS Nanterre 844 553 644 - TVA Intracommunautaire : FR 89 844 553 644

Carte Professionnelle de Transaction délivrée par la CCI IDF : CPI9201 2019 000 039 435

Garantie financière transaction : CEGC 16, Rue Hoche Tour Kupka B TSA39999 92919 Paris La Défense CEDEX

Responsabilité Civile Professionnelle : AXA France IARD S.A. 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre CEDEX

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante